

RÉUNION ACE CEE DU 6 SEPTEMBRE 2019

AU WAI MASSY SACLAY

Jack Chopin-Ferrier remercie le WAI Massy Saclay – BNP Paribas d'accueillir ce petit-déjeuner de rentrée de l'ACE CEE.

Thierry Girard, Responsable BNP Paribas pour l'accompagnement des PME de l'Essonne, indique que le WAI a pour objectif d'accueillir des start-up dans le domaine de l'innovation afin de favoriser le développement de ces sociétés et leurs échanges avec le monde des PME.

• Quatre jeunes sont présentés par ViTaCiTé – La Mission Locale

- Mickaël Da Costa Paiva (Bac STI2D en cours) recherche une entreprise pour un contrat en alternance dans le cadre d'un BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client ;

- Tifanie Delaunay (BTS Négociation et Relation client) recherche une entreprise pour un stage long ou une alternance en communication dans le cadre d'un Bachelor Responsable développement commercial ;

- Ketty Frederico (Bac littéraire) recherche une entreprise pour une alternance dans le cadre d'un BTS Professions immobilières ;

- Sadia Siddik (BTS Support à l'action managériale en cours) recherche une entreprise pour un stage de six semaines (novembre-décembre 2019) dans un contexte international, dans le cadre de son BTS.

• Les brèves de Pôle Emploi

Dorothee Delluc, Directrice de l'agence Pôle emploi de Longjumeau, indique que le 26 septembre 2019, Pôle emploi organise, dans chacune de ses agences de l'Essonne, un After Work de 17 h à 20 h. Cette rencontre, réservée aux chefs d'entreprise, prendra la forme d'ateliers ayant pour thèmes les générations Z, l'apport digital de Pôle emploi et une présentation de l'ensemble de ses services, y compris ceux moins connus comme le conseil en évolution professionnelle. Cet After Work aura pour objectif de permettre un partage authentique autour des préoccupations des chefs d'entreprise.

Les chefs d'entreprise intéressés peuvent prendre contact avec Dorothee Delluc, qui les orientera le cas échéant vers les directeurs des agences concernées en fonction de leur lieu d'implantation.

Jack Chopin-Ferrier relatera auprès des adhérents les informations que lui transmettra Dorothee Delluc au sujet de cet After Work. Les personnes qui ne recevraient pas les messages de l'ACE CEE, et notamment la revue de presse quotidienne, sont invitées à transmettre leurs coordonnées à Jack Chopin-Ferrier.

• La rentrée économique en Essonne

Jack Chopin-Ferrier prie les participants d'excuser l'absence d'Emmanuel Miller, Président de la CCI Essonne, retenu par ailleurs.

Dominique Calvet, Directeur départemental de la Banque de France en Essonne, présente tout d'abord deux collaborateurs qui sont tout particulièrement en relation avec les entreprises : Christophe Caruelle, son adjoint, en charge notamment des TPE, et Denis Maréchal, chargé du Plateau de Saclay.

Il commente ensuite les documents du dossier remis aux participants, qui est structuré en deux parties : « Diagnostic économique » et « Conjoncture économique – Politique monétaire – Financement des entreprises ».

La première partie comprend les documents suivants :

- la lettre adressée en avril 2019 par François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, au président de la République, intitulée « [Les acquis et les défis de l'euro, 20 ans après sa création](#) ». La création de l'euro, qui est aujourd'hui la monnaie de 19 États, est une opération remarquable, dans la mesure où la monnaie est traditionnellement le signe de la souveraineté d'un État. L'enjeu est maintenant d'aller plus loin, de dépasser ce premier stade d'intégration (par exemple avec un budget pour la zone euro) afin de progresser dans la compétition économique et sortir de la crise.

- le [dossier de presse du G7 France Finance, qui s'est déroulé à Chantilly les 17 et 18 juillet 2019](#). Ce G7 financier, dont le thème était « rendre le capitalisme plus juste », portait sur trois sujets : faire face aux risques pesant sur l'économie mondiale et le système financier ; répondre aux défis émergents en matière fiscale, numérique et environnementale ; réduire les inégalités au sein des pays et entre les pays.

- les [Projections macroéconomiques France – Synthèse juin 2019](#). La Banque de France publie en effet tous les semestres ses projections macroéconomiques, qui vont actuellement jusqu'en 2021. La croissance 2019 devrait atteindre les 1,3 % prévus, donc mieux que l'Allemagne qui devrait atteindre entre 0,5 % et 0,7 %. Cette croissance de 1,3 % sera possible si les Français acceptent de moins épargner : le pouvoir d'achat va augmenter globalement en 2019 de l'ordre de 2,1 % à 2,3 %, mais le taux d'épargne a capté une bonne partie de cette croissance, qu'on ne retrouve donc pas dans la consommation.

- l'interview de François Villeroy de Galhau chez C News le 12 juin 2019, « [Les Banques centrales ne peuvent pas tout faire](#) ». Les Banques centrales travaillent pour les pays, elles luttent contre l'inflation trop haute ou trop basse afin que l'économie fonctionne au mieux. Actuellement, l'inflation étant trop faible, elles pratiquent notamment des taux bas, ce qui favorise la croissance. Accessoirement, sans que ce soit l'objectif de la BCE, les États profitent de cette politique pour alléger la charge de leur dette : ainsi les taux d'intérêt actuels représentent un avantage de 30 milliards d'euros pour la France (soit le budget annuel de la défense). Cependant, la politique monétaire ne pourra pas traiter tous les problèmes, les États doivent agir pour corriger les dysfonctionnements actuels.

- la [Lettre ouverte à la communauté financière du 17 avril 2019 de François Villeroy de Galhau](#), qui porte sur la prise en compte des risques financiers liés au changement climatique ;

- le [discours d'introduction de François Villeroy de Galhau à la Conférence de haut niveau dans le cadre du G7 du 16 juillet 2019](#), qui avait pour thème « 75 ans après Bretton Woods – Penser les 75 prochaines années » ;

- le [discours de François Villeroy de Galhau au Forum financier international Paris Europlace du 9 juillet 2019](#) sur les nouvelles frontières de la finance ;

- l'[audition de François Villeroy de Galhau devant la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale du 3 juillet 2019](#) ;

- l'interview de François Villeroy de Galhau du 25 juin 2019, « [Libra sous l'œil des banques centrales](#) ». À la différence du bitcoin par exemple, qui constitue un actif spéculatif, le libra va s'appuyer sur un panier de monnaies (euro, dollar, etc.), il reposera donc sur la solidité de ces devises. Cependant, il pose la question du système de paiement : schématiquement, ceux qui sont aujourd'hui les maîtres des réseaux veulent devenir des réseaux de paiement. Or on ne peut pas faire n'importe quoi en la matière et il faut donc interroger cela. Si le Libra veut devenir une véritable monnaie privée, alors des questions essentielles se poseront.

Dans la seconde partie du dossier se trouvent :

- le [la déclaration introductive à la conférence de presse de Mario Draghi, Président de la BCE, du 25 juillet 2019](#). Le problème actuel des banques centrales, en Europe et dans une moindre mesure aux États-Unis, est la sortie d'un monde dans lequel le modèle était l'inflation. En effet, la croissance repart un peu, mais l'inflation n'est pas là. L'IPCH (indice des prix à la

consommation harmonisée) s'élève à 1,2 % environ et l'inflation sous-jacente (après avoir retranché tout ce qui est volatil, par exemple les matières premières) est de 0,7 %-0,8 %. On souhaiterait que cette inflation sous-jacente augmente, indépendamment des facteurs transitoires, mais ce n'est pas le cas. Or l'engagement doit être symétrique, c'est-à-dire qu'on doit être vigilant lorsque l'inflation est trop haute, mais aussi lorsqu'elle est trop basse. De ce fait, la BCE poursuivra la politique de taux bas tant que ce sera nécessaire.

- [le communiqué de presse de la BCE du 6 juin 2019 annonçant le détail des nouvelles opérations de refinancement à plus long terme ciblées \(TLTRO III\)](#) ;

- [la conjoncture nationale à fin juillet 2019 dans l'industrie, les services marchands et le bâtiment](#), qui n'est pas mauvaise, suivie de [l'activité du commerce de détail à fin juillet 2019](#) et de la [conjoncture en Île-de-France en juillet 2019](#). Celle-ci est plutôt bonne : comme d'habitude, elle est mieux orientée qu'au niveau national concernant les services, et en ce moment elle est également mieux orientée pour l'industrie.

- les documents intitulés [Crédit aux SNF – France – juillet 2019](#), [Taux des crédits aux entreprises – France – T2 2019](#), [Crédit par taille d'entreprises – juin 2019](#), [Financement des TPE – France – 1^{er} trimestre 2019](#) et [Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leur accès au crédit en France – 2^e trimestre 2019](#) montrent que la croissance des crédits se poursuit dans tous les secteurs : + 8,1 % pour les grandes entreprises, + 6,5 % pour les PME et + 4 % pour les ETI. Concernant les TPE, la croissance des crédits est également bonne, mais le crédit immobilier donne le la. Il y a donc des stratégies patrimoniales, alors qu'on préférerait que ces financements se dirigent plutôt vers l'économie numérique.

Enfin, un article du 5 juin 2019 du Monde intitulé [« Un trésor médiéval sorti de terre à Dijon »](#) montre que la confiance dans la monnaie a existé de tout temps. L'enjeu pour un banquier central est toujours de maintenir la confiance des citoyens en la monnaie. Ainsi, la BCE et les banques centrales nationales s'assurent que l'euro reste solide, pour protéger le patrimoine et l'épargne des citoyens.

Concernant l'environnement économique dans lequel s'inscrit la France à l'été 2019, il faut rappeler que l'année dernière, il avait été dit ici même que la dynamique économique paraissait assurée depuis 2017, et ce jusqu'en 2020, mais qu'il existait des risques géopolitiques importants qui pourraient influencer sur cette dynamique s'ils se réalisaient. Une grande partie de ces risques se sont matérialisés, d'où la situation actuellement vécue. Cela montre bien **a** contrario que l'économie fonctionne d'autant mieux que les relations géopolitiques sont pacifiées.

Pour comprendre ce qui se passe, la prise en compte d'un premier binôme est essentielle. Il s'agit du couple incertitude-complexité : l'incertitude est la conséquence de la complexité et l'incertitude rend plus complexe la prévision économique. Le deuxième couple est celui de la mondialisation-financiarisation : la mondialisation est facilitée par la financiarisation, car lorsqu'on pense mondialisation, il faut pouvoir comparer, ce que permet de faire la financiarisation. Quand la mondialisation progresse, elle tend à favoriser la financiarisation. Dans un monde globalisé, c'est un couple que certains qualifieraient de maudit, d'autres de vertueux, en tout cas il est fusionnel.

Une fois ces couples appréhendés, il convient de comprendre l'impact de ces effets sur le système économique : il s'agit alors de déterminer en quoi les transformations de l'économie et de la société ont des impacts sur le système économique. L'hypothèse est que, compte tenu de l'ampleur et de la durée de la crise, le modèle de croissance qui a porté le monde occidental depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale est un système qui est bloqué dans sa dynamique.

À partir de cela, pour appréhender la situation de l'économie mondiale, il faut tout d'abord parler des défis des interdépendances qui sont au cœur des risques, avec les questions suivantes :

- Quelles interdépendances entre États ou ensemble d'États au niveau mondial ? Quel devenir pour le système de Bretton Woods ? Coopération ou affrontement entre les États ? Multilatéralisme ou bilatéralisme ? Un nouveau leadership pour un monde multipolaire ? Quelle Europe : une Europe plus intégrée ou moins coopérative ?

- Les interdépendances entre l'État et le marché qui est mondial, avec les questions suivantes : le retour à l'État-nation ? ; quel contrôle possible de l'État sur l'économie ? L'État et les grandes firmes transnationales (comment traiter avec les GAFAs ?) ; quel contrôle sur la fiscalité dans un modèle de concurrence fiscale ? Les grandes firmes au service des États ou les États au service des grandes firmes ?

- Quelles interdépendances entre l'économie réelle et l'économie financière ? Comment mettre la finance au service de l'économie réelle et de son verdissement ? Quels engagements pour quelle croissance ? Quelle régulation de la sphère financière et des marchés afférents ? Comment contrôler la finance de l'ombre ?

- Quel devenir pour l'État-providence ? Quelles interdépendances entre l'économie et le social ? Quel nouveau contrat social dans un monde en transformation ? Quelles interactions État/citoyens ? Quelles inégalités, comment les identifier et comment les traiter ?

- Quelles interdépendances entre les sociétés, l'économie et l'environnement ? Comment dépasser la dichotomie entre l'économie et l'environnement, la nature ? Le monde occidental a considéré que l'homme devait dompter la nature, il n'a pas compris qu'il était dans un écosystème naturel et qu'il en était responsable. L'Anthropocène, qui a commencé il y a environ deux cents ans avec la révolution industrielle, est une réalité et l'être humain doit faire ce qu'il faut pour préserver l'écosystème. Un des défis essentiels concerne donc ce qu'on appelle les externalités (c'est-à-dire ce qui n'est pas pris en compte par le marché et qui impacte trop souvent négativement l'environnement naturel ou le fonctionnement économique et social) : tant que le marché n'intégrera pas ces externalités, cela ne fonctionnera pas. Il n'y a donc pas de dichotomie. Il faut se poser les questions suivantes : Quels équilibres entre la préservation de l'environnement et le développement économique ? Comment intégrer les préoccupations environnementales dans la transformation de l'économie ? Comment prendre en compte dès maintenant les risques présents et futurs liés au changement climatique ?

Le modèle de croissance et les transformations de l'économie et de la société sont au centre des interrogations des observateurs : quel est le nouveau modèle de croissance ? Le modèle fordiste reposait sur une production de masse, une consommation de masse et l'État-providence. Ce modèle a atteint ses limites et la croissance économique ne retrouve pas ses niveaux antérieurs.

- Comment évaluer le progrès technique en économie numérique ? Comment capte-t-on ce qu'elle apporte comme richesse ?

- Quel partage de la valeur entre les facteurs de production ? On constate que la part du travail dans la valeur ajoutée a tendance à s'éroder. Par exemple, aux États-Unis, les niveaux de vie sont les mêmes pour les salariés depuis les années 1970. Cela signifie que la productivité a été captée et qu'elle est ailleurs.

La démographie est également essentielle en économie. Elle est bonne en France, mais comme le taux de chômage est élevé, on n'a pas les effets attendus. C'est une force qu'on ne parvient pas à convertir, notamment parce que l'éducation n'est pas d'un suffisamment bon niveau.

Par ailleurs, la croissance économique n'est pas inclusive. On constate une réduction des inégalités entre pays développés et pays émergents, parce qu'une partie de la valeur ajoutée a été déléguée aux pays émergents, mais des inégalités encore très fortes dans les pays en développement. Un des problèmes de fond est qu'on ne valorise souvent pas les richesses des

pays du Tiers-Monde : de ce fait, les produits primaires sont exportés et la transformation est réalisée par de grandes entreprises transnationales. En outre, le creusement des inégalités dans les pays développés pose problème pour la dynamique économique car les riches épargnent plus qu'ils ne consomment. La fracture numérique doit également être citée car c'est une forme d'inégalité.

- Quel devenir pour la mondialisation/démondialisation ? La mondialisation est-elle toujours positive, voire heureuse ? On a tendance à penser que ce n'est plus le cas car les règles du jeu ne sont pas respectées. À quelles conditions la mondialisation peut-elle être profitable pour tous ? En effet, le modèle où l'on se ferme et celui où l'on s'ouvre à tout ne fonctionnent pas, il faut des garde-fous. La réforme de l'OMC est également une question. Le déplacement du centre de gravité de l'économie, le basculement vers l'Asie, est une réalité dont il faut se préoccuper. Par ailleurs, quel partage des nouvelles technologies et quels impacts sur la structure des qualifications professionnelles ?

- Quelle politique économique dans ce monde disruptif ? Les politiques économiques sont-elles toujours pertinentes à l'échelle de l'État-nation ? Comment doivent-elles s'adapter à la transformation du monde ? Quelle articulation de la politique de l'offre et de la politique de la demande, de la politique monétaire et de la politique budgétaire ? Quid des politiques structurelles ? Quelle politique monétaire dans ce monde en transformation, où la croissance pourrait coexister avec une faible inflation ? Comment faire cohabiter le marché et les externalités ? Si l'on valorisait dans les marchés ce que l'on coûte à l'environnement naturel, social, etc., on constaterait une différence dans les coûts économiques. La question des externalités est donc de fond. Quel devenir pour le modèle de l'homme rationnel, « homo economicus » ? Quelles frontières entre l'économie de marché et l'intervention publique ? Quelles relations entre l'économie et l'environnement, comment intégrer les critères du développement soutenable dans l'économie de marché ?

Question : Que pensez-vous du Pacte Finance Climat ?

Réponse : Un banquier central ne peut pas ignorer le risque des changements climatiques pour deux raisons :

- Il contrôle les banques, or si celles-ci investissent dans l'économie carbonée, dans des secteurs ou des pays fortement impactés par le changement climatique, il faut qu'il l'intègre dans son analyse de risques. C'est encore plus vrai pour les compagnies d'assurance, qui doivent assurer correctement ce risque, ce qui est compliqué car il est très incertain.

- Il est là pour lutter contre une inflation trop haute, et surtout en ce moment contre une inflation trop basse. Le banquier central est donc intéressé par un redémarrage durable de l'activité économique afin que les prix suivent, selon le modèle actuel qui est interrogé aujourd'hui par certains. Le banquier central a ainsi intérêt à ce que l'activité économique s'oriente vers la production de valeurs pour le futur, mais sa politique d'achat d'obligations d'entreprises doit être neutre, il n'achètera donc des obligations « vertes » que dans le cadre de critères de qualité communs.

Question : Pourquoi la croissance des crédits de trésorerie aux TPE est-elle plus basse, voire en dessous de la moyenne de la croissance de l'ensemble des entreprises ?

Réponse : Il est plus facile pour les banques de s'engager sur de l'investissement, car il y a une contrepartie. En effet, comme le bilan des TPE est souvent compliqué, avec une trésorerie tendue, et que leurs fonds propres sont parfois insuffisants, les banques leur accordent des crédits de trésorerie avec parcimonie, alors qu'elles vont suivre davantage pour des crédits immobiliers. On constate tout de même qu'au deuxième trimestre 2019, l'accès des TPE aux crédits de trésorerie continue de progresser et atteint 74 % par rapport à leur demande (cf.

document dans le dossier), l'obtention des crédits d'investissement s'accroissant également de deux points, avec 90 % par rapport à leur demande (cf. document dans le dossier).

Question : Quel peut être le rôle de la politique économique par rapport à la montée des votes nationalistes ?

Réponse : On peut imaginer qu'une politique économique se fasse pour soi et pour les autres – dans la zone euro, c'est bien ce qui manque : il n'y a pas de politique budgétaire commune. La première étape consiste donc à passer d'une étape où les politiques économiques sont non coopératives à une étape dans laquelle elles sont coopératives. Mais les relations économiques, c'est aussi la concurrence, qui peut être violente surtout lorsqu'elle n'est pas loyale. Cependant elle peut être l'occasion de rencontrer les autres, d'échanger dans la diversité. Elle peut ainsi pacifier, mais aussi conduire à la guerre. On ne peut donc pas aujourd'hui concevoir une politique économique sans penser à ses conséquences, y compris avec les autres, et il faut chercher à augmenter les effets positifs pour soi et pour les autres.

Question : Quel est l'effet de la déconsommation et de la réutilisation des produits sur l'économie et l'avenir ?

Réponse : On peut tout d'abord dire que ça casse le modèle fordiste et que cela a un effet globalement positif sur l'environnement. Ensuite, cela montre que les gens se recentrent plus sur leurs besoins que sur leurs désirs. Mais il faut trouver d'autres modes de création de valeur, qui peuvent être le verdissement de l'économie, sinon cela aura un effet négatif sur la croissance. Enfin, les gens ont peut-être moins besoin de signes extérieurs, mouvement qui ne concerne pas que les classes populaires.

Question : Comment peut-on admettre un déficit de 3 % autorisé pour l'État, alors que les entreprises doivent s'efforcer au minimum d'équilibrer leurs charges et leurs ressources ?

Réponse : Le budget d'un État répond à des besoins du présent (redistribution) et de l'avenir (investissement). Tout ce qui correspond au financement des charges classiques doit être couvert par les recettes (sauf pour l'éducation nationale pour laquelle on pourrait envisager que ce ne soit pas le cas, à un instant *t*). En revanche, tout déficit devrait correspondre à la préparation de l'avenir, à de l'investissement pour le futur. Le problème en France est qu'il n'y a pas de budget à l'équilibre depuis 1974. On n'a pas été capable de faire des choix budgétaires et comme le pays s'est appauvri, on finance de plus en plus des charges classiques et de moins en moins des investissements pour l'avenir. Un déficit lorsque cela va mal est concevable, mais un déficit constant même lorsque l'économie va bien pose problème.

• **Prochains rendez-vous de l'ACE CEE :**

- le 11 octobre 2019, petit-déjeuner en ouverture de la Journée d'aide aux aidants « Chez Éva » organisée par l'association Espace Singulier à l'Espace Liberté de Massy, en la présence du Président du département, François Durovray ;

- les 11 et 12 octobre 2019, à la ferme de Janvry, le festival de musique qui clôturera le cinquantième anniversaire de l'ACE CEE.

